



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil d'agglomération de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 6 DÉCEMBRE 2010

Province de Québec
Ville de Rivière-Rouge

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil d'agglomération de Rivière-Rouge, tenue en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de Rivière-Rouge, lundi le 6 décembre 2010, à 19h00.

Sont présents et forment le quorum requis, Mme la conseillère Diane Gargantini et MM. les conseillers Christian Bélisle (maire de La Macaza), Normand Girouard, Normand Gravel, Denis Lacasse, Yves Sigouin et André Tremblay sous la présidence de Mme Déborah Bélanger, mairesse de la Ville de Rivière-Rouge.

M. Alain Deslauriers, directeur général, et Mme Lise Cadieux, greffière adjointe, sont aussi présents.

Mme Nicole Bouffard, trésorière, MM. Michel Robidoux, directeur des travaux publics, Jean-Louis Boileau, directeur du Service d'urbanisme, et Sylvain Valiquette, directeur du Service des loisirs et de la culture, sont également présents.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Mme Déborah Bélanger, mairesse de la Ville de Rivière-Rouge et présidente de l'assemblée, adresse le mot de bienvenue aux personnes présentes et ouvre la séance ordinaire. Il est 19h00.

040/06-12-10-A

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin, appuyé par le conseiller Christian Bélisle et résolu à l'unanimité :

Que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que préparé par la greffière adjointe.

Que l'ordre du jour puisse être modifié avec l'assentiment de la majorité des membres du Conseil présents.

A Ouverture

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} novembre 2010

Période de questions du public

B Gestion financière

C Gestion administrative

1. Dates des séances ordinaires du Conseil d'agglomération pour l'année 2011
2. Mesures d'urgence : Nomination d'un coordonnateur adjoint pour l'Agglomération (Comités et commissions : résolution numéro 005/01-02-10-A)

D Contrats et appels d'offres

E Avis de motion

1. Avis de motion : Règlement numéro A-18 décrétant et établissant les quotes-parts payables par les municipalités liées de l'Agglomération de Rivière-Rouge pour l'année 2011

F Adoption des règlements

G Sécurité publique



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil d'agglomération de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 6 DÉCEMBRE 2010

- H Transport routier
- I Hygiène du milieu
- J Urbanisme et mise en valeur du territoire
- K Loisirs et culture
- L Divers

Période de questions du public

M Levée ou ajournement de la séance ordinaire.

ADOPTÉE

041/06-12-10-A

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 1^{ER} NOVEMBRE 2010

CONSIDÉRANT que les membres du Conseil d'agglomération ont tous reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} novembre 2010 dans les délais requis et s'en déclarent satisfaits;

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel,
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil d'agglomération du 1^{er} novembre 2010 soit adopté tel que préparé par Mme Lise Cadieux, greffière adjointe.

ADOPTÉE

Période de questions du public

Mme Déborah Bélanger, mairesse, invite les citoyens présents à poser des questions.

Aucune question n'est adressée aux membres du Conseil.

GESTION ADMINISTRATIVE

042/06-12-10-A

DATES DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION POUR L'ANNÉE 2011

CONSIDÉRANT que la *Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal*, sanctionnée le 13 décembre 2007, modifie l'article 9 du décret no 1072-2005 du 9 novembre 2005 concernant l'Agglomération de Rivière-Rouge afin de permettre au Conseil d'agglomération, avec le consentement préalable de la municipalité reconstituée, de ne plus être tenu de s'assembler une fois par mois;

CONSIDÉRANT que la Municipalité reconstituée de La Macaza a, par l'adoption de sa résolution numéro 200812.296, donné son consentement préalable à l'effet que le Conseil d'agglomération ne soit plus tenu de s'assembler une fois par mois en séance ordinaire;

CONSIDÉRANT les dispositions des articles 11 et 12 du règlement numéro A-12 relatif à la délégation de compétences au conseil ordinaire de la ville centrale, établissant un système de financement par quotes-parts et allégeant des règles de fonctionnement de l'Agglomération de Rivière-Rouge;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil d'agglomération de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 6 DÉCEMBRE 2010

CONSIDÉRANT que des séances extraordinaires pourront être convoquées au besoin afin de régler les affaires relevant de l'Agglomération qui auront à être réglées en cours d'année;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Christian Bélisle,
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

De fixer, conformément aux dispositions de la *Loi sur les cités et villes*, le calendrier des séances ordinaires du Conseil d'agglomération pour l'année 2011 mentionnant le jour et l'heure du début de chacune.

Qu'ainsi, les seules séances ordinaires du Conseil d'agglomération auront lieu :

- lundi le 7 février 2011 à 19h00
- lundi le 7 novembre 2011 à 19h00
- lundi le 5 décembre 2011 à 19h00

à la salle du Conseil située au 25, rue L'Annonciation Sud à Rivière-Rouge.

Qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié dans le journal L'Information du Nord.

ADOPTÉE

043/06-12-10-A

MESURES D'URGENCE : NOMINATION D'UN COORDONNATEUR ADJOINT POUR L'AGGLOMÉRATION

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,
appuyé par le conseiller André Tremblay et résolu à l'unanimité :

De nommer M. Mario Charette à titre de coordonnateur adjoint des mesures d'urgence pour l'Agglomération de Rivière-Rouge, et ce, à compter du 6 décembre 2010.

Que la présente résolution remplace une partie de la résolution numéro 005/01-02-10-A intitulée « Comités et Commissions » au paragraphe « Mesures d'urgence pour l'Agglomération de Rivière-Rouge » relative à la nomination de la « Coordonnatrice adjointe : Claire Coulombe ».

ADOPTÉE

AVIS DE MOTION

AVIS DE MOTION

RÈGLEMENT NUMÉRO A-18 DÉCRÉTANT ET ÉTABLISSANT LES QUOTES-PARTS PAYABLES PAR LES MUNICIPALITÉS LIÉES DE L'AGGLOMÉRATION DE RIVIÈRE-ROUGE POUR L'ANNÉE 2011

M. le conseiller Christian Bélisle donne avis de motion de l'adoption, lors d'une séance ultérieure de ce Conseil, du règlement numéro A-18 décrétant et établissant les quotes-parts payables par les municipalités liées de l'Agglomération de Rivière-Rouge pour l'année 2011.

Période de questions du public

Mme Déborah Bélanger, mairesse, invite les citoyens présents à poser des questions.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil d'agglomération de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 6 DÉCEMBRE 2010

Aucune question n'est adressée aux membres du Conseil.

044/06-12-10-A

LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Il est proposé par la conseillère Diane Gargantini,
appuyée par le conseiller Yves Sigouin et résolu à l'unanimité :

De lever la séance, l'ordre du jour étant épuisé. Il est 19h05.

ADOPTÉE

À moins d'indication contraire dans une résolution, la mairesse n'a pas exercé son droit de vote.

Mme Déborah Bélanger, mairesse, donne son assentiment et appose sa signature aux résolutions consignées au présent procès-verbal.

LA MAIRESSE

LA GREFFIÈRE ADJOINTE

Déborah Bélanger

Lise Cadieux